

## 1684-1689 : LES TERRASSES du Canal Louis XIV



A l'ouest du village de Chartainvilliers, un monticule de terre boisée barre l'horizon derrière lequel va se dissimuler le soleil couchant.

Cette « barrière », de 2 kilomètres de long qui culmine à 165 mètres d'altitude, n'est pas un escarpement naturel. Elle est le vestige de la « cruelle folie » d'un homme, le Roi Soleil, qui, il y a 340 ans, a voulu « pour son bon plaisir » détourner les eaux de la rivière Eure pour faire fonctionner les fastueuses fontaines du parc de son château de Versailles.

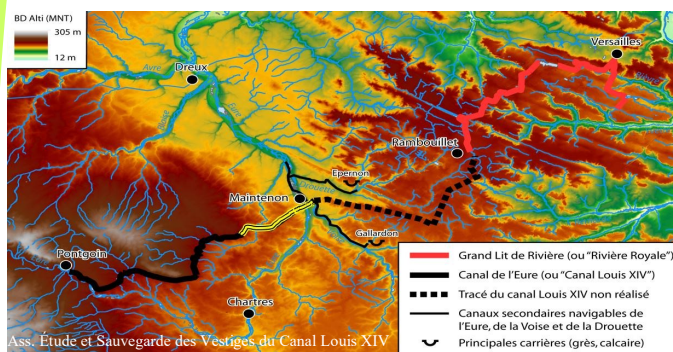
En 1682, le Roi Soleil installe la Cour et le pouvoir central à Versailles. Dès lors le château rassemble autour de la Cour des milliers de personnes.

D'où la nécessité d'alimenter en eau Versailles. Déjà, sous Colbert, des projets de détourner les eaux de la Loire ou de la Juine (forêt d'Orléans) avaient avorté. La machine de Marly, destinée à remonter l'eau de la Seine, inaugurée en juin 1684, ne fournit pas le débit attendu. Un autre dessein germe, celui de détourner vers Versailles les eaux de la rivière Eure.

### UN CANAL DE PLUS DE 100 KILOMETRES

En 1684, le projet d'un canal de plus de cent kilomètres, captant l'Eure en amont de Pontgouin et rejoignant Versailles par le plateau de Trappes. Le débit des eaux est estimé à 100 000 m<sup>3</sup> par jour. Ce canal, d'une pente régulière de 14 à 17 cm par kilomètre, suivra les courbes de niveau, sans ressaut, sans écluse et sera navigable. Il mènera les flots à un aqueduc de 6 à 7 000 toises [11 à 13 km] permettant le franchissement des vallées du Larris et de Maintenon. [A.H.G. 720]

Pour réaliser un tel projet il faut de la main-d'œuvre. L'armée est mobilisée. Dès octobre 1684, on remarque à Chartres et dans le voisinage, des mouvements de troupes inusités. [PV sté Archéo-28 T-X]



### UN DEFI POUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE MATERIEL

La plupart des entrepreneurs viennent de Flandre et d'Alsace. [AHG, 748 ; 764]. Soumis à un contrôle sévère, l'un d'eux ayant fourni des grès trop minces doit payer une amende de 100 livres au profit de l'hôpital de Maintenon [AHG, 765].

« Il y a là près de 30 000 hommes qui travaillent, écrit Racine à Boileau après un voyage à Maintenon, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière que dans les plaines de Beauce ». [Œuvres de Racine, éd. P. Mesnard, VI, 581]

Pour ces importants travaux il faut procurer aux différents tâcherons de nombreux outils.

1500 pics à fouilles sont fabriqués à Tournai (Wallonie) et autant sont envoyés de Versailles. Pour le surplus, on cherche autour de Dreux et de Chartres des taillandiers [artisan réalisant des outils tranchants] capables de s'en charger. [AHG, 742 ; 743]

2000 brouettes sont faites par des charrons flamands ; d'autres façonnées sur place, avec des planches de vieux bâtiments du port de Rouen avant que des bois du Morvan soient utilisés. Des forges propres à réparer les outils des casseurs de grès sont édifiées à proximité des chantiers. [AHG 742 ; 743 ; 744]

Bientôt arrivent à Maintenon plus de 1000 louchets [sorte de bêche étroite] et deux chariots d'escoupes [crocs, pelles métalliques arrondies utilisées pour les fours à chaux] pour les chauffourniers [ceux qui travaillent aux fours à chaux].

Malgré les précautions, les outils manquent et des soldats restent inactifs. Ceux du régiment de Languedoc, qui terrassent pour creuser les canaux, se plaignent de ne rien gagner parce que les entrepreneurs n'ont pas d'outils à leur distribuer. [AHG, 744 ; 745 ; 746]

Dans ce personnel recruté par force, des défections ne tardent pas à se produire que le prévôt de Maintenon poursuit pour les ramener à l'ouvrage [AHG, 743 ; 744 ; 745].

Les tailleurs de pierre étant rares dans la vallée d'Eure, Louvois, surintendant des Bâtiments du Roi, en envoie de Versailles pour la construction des écluses. [AHG, 805 ; 806].

De Versailles encore partent vers Maintenon, des terrassiers provenant de Dunkerque, des Limousins qui travaillaient à l'Orangerie. Ils viennent combler les vides produits par ceux renvoyés comme mauvais ou par ceux qui ont déserté.

Tous ces journaliers composent une main-d'œuvre assez instable en été, parce que la plupart retournent faire la moisson dans leur pays d'origine. Pour essayer de les retenir aux ouvrages du Roi, on a pris l'habitude de les payer toujours avec une semaine de retard.

Les troupes, 15 à 20 000 hommes, venant essentiellement de régiments protestants, concourent aux travaux. La plupart d'entre eux sont terrassiers ou « goujats » (valets d'armée).

Pour rendre l'Eure navigable, entre Nogent le Roi et Maintenon 5 écluses sont construites. Ainsi, le cuivre de Suède, comme le plomb ou le charbon d'Angleterre, qui arrivent par Dunkerque ou Le Havre, peuvent remonter la Seine, puis l'Eure jusqu'à Maintenon. Le transport, s'il reste long et fastidieux ; est toutefois plus rapide que la route qui, par le poids du matériel, devient rapidement inutilisable, surtout l'hiver.

### LE DEFI DE L'APPROVISIONNEMENT

Des magasins de vivres, en état de contenir 2800 setiers de blé [400 à 800 m<sup>3</sup>], sont installés à Maintenon (30 mars 1685).

Une livre de viande fraîche de bœuf (ou de vache) par semaine, payée sur la solde, est distribuée, par l'adjudicataire du marché, à chaque sergent ou soldat. De plus, chaque travailleur reçoit par semaine 2 livres de viande salée (un tiers de porc et deux tiers de bœuf). Les barils de salaison arrivent par la rivière jusqu'à Nogent-le-Roi, et de là sont voiturés à Maintenon.

Les troupes d'infanterie paient le pain de munition sur leur solde. [AHG, 765 ; 766 ; Arch. des Affaires étrangères, 996].

Le pain doit être « bien cuit et rassis » ; en réalité, les soldats se plaignent souvent de son goût détestable et se font rembourser le pain moisi qu'ils rapportent. À diverses reprises, l'entrepreneur est frappé d'amendes, variant de cent sols à dix pistoles, au profit de l'hôpital de Maintenon [AHG, 784].

Les détachements, qui ne peuvent prendre le pain de munition, ont liberté, s'il y en a, d'en acheter dans les villages.

En 1686, Madame de Maintenon, pour faciliter l'approvisionnement de la ville, obtient du Roi l'autorisation de créer un marché franc le vendredi et 4 foires franches. [Arch. Nat. Xib 8997]

### DE PONTGOUIN A BERCHERES : UNE AVANCE RAPIDE DES TRAVAUX

Dans la portion, d'environ 40 kilomètres, entre Pontgouin et Berchères-la-Maingot, les terrassements, commencés en mars 1685, sont réalisés très rapidement.

« Le 25 août 1685, l'académie des Sciences s'y transporte ... pour assister à l'entrée de l'eau dans le canal... L'épreuve réussit complètement, et l'eau arrive sans obstacle de Pontgouin à Berchères ». Cet écoulement permet l'approvisionnement en eau des troupes travaillant aux ouvrages.

Annoncées en amont, les visites royales sont largement préparées. Cela laisse le temps au marquis d'Huxelles, commandant du camp de Maintenon, d'organiser des spectacles militaires à l'intention de Sa Majesté, ou de faire réparer les chemins où passera le carrosse royal.

Le 4 septembre 1685, le Roi passe à Maintenon, s'arrête dans la vallée pour inspecter la fondation des piles de l'aqueduc, dîne à Berchères-la-Maingot et arrive à Chartres, où il couche.

Le lendemain, sous une pluie battante, il va dîner à Pontgouin, voit la tête du canal, se promène sur ses bords et rentre à Chartres. [Mémoires du marquis de Sourches, I, Journal de Dangeau, I].

Quand arrive la mi-octobre, les travaux languissent et les régiments prennent leurs quartiers d'hiver.



Après l'abrogation de l'Édit de Nantes, le 18 octobre 1685, des garnisaires sont logés dans les familles protestantes dont on espère presser la conversion, comme celle du marquis du Perray qui possédait des biens à

Chartainvilliers. Louvois écrit à M. d'Huxelles : « Sa Majesté trouve bon que vous établissiez des sergents ou des soldats pour loger chez eux et y vivre à leurs dépens jusqu'à ce qu'ils aient pris ce parti ».

Le Roi Très Chrétien n'entend pas commander des troupes d'hérétiques. Les récompenses pécuniaires pour les abjurations sont dûment tarifées : trois pistoles pour un cavalier ; deux pour un soldat d'infanterie. [H. Lehr, SAEL]

### DES 1686, DE NOMBREUX MALADES

Toutefois, « l'exhalaison de tant de terres remuées », selon l'expression de Saint-Simon, la médiocre qualité du pain de munition, la consommation excessive de viandes salées, souvent corrompues, provoquent dès le début de la campagne de 1686 une recrudescence de malades.

Depuis 1685, un hôpital est établi à Saint-Piat. [AHG, 745].

Les premiers fiévreux sont soignés dans des maisons d'habitants à Maintenon, mais bientôt s'impose l'aménagement d'un hôpital capable de recevoir au moins 2.000 malades. C'est l'abbaye de Coulombs qui, en février 1686, est réquisitionnée à cette fin. Le 13 août [1686], on y compte 1231 soldats hospitalisés et 350 convalescents. Dans le camp même, à en croire Saint-Simon, il est défendu, « sous les plus grandes peines, d'y parler de malades » [AHG, 767, C. Rousset, ouvr. cité III, 401. Mémoires de Saint-Simon, XXVIII, 169].

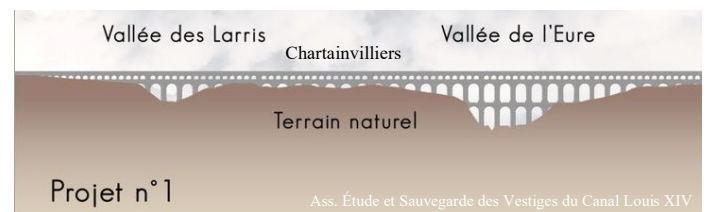
Même si les capitaines doivent veiller à donner de bonnes chaussures à leurs hommes, en temps de pluie, le soldat terrassier ou manœuvre ne gagne rien. [AHG, 804]. Quand le terrain est trop détrempé, les capitaines doivent exercer leurs hommes, de façon qu'au beau temps « ils [soient] forts et adroits ». Mais éviter surtout que les soldats du camp restent dans l'oisiveté, source funeste de la corruption des armées [AHG, 746 ; 765 ; 769].

Pour les journaliers, Louvois se montre partisan des bas salaires. [AHG, 746 ; 765]. Les ouvriers blessés pendant les travaux n'entrent pas à l'hôpital. Ils reçoivent un secours pécuniaire : 30 l. à un ouvrier pris sous les terres ; 45 l. à un terrassier qui a eu la jambe cassée ; 50 l. à un appareilleur tombé d'un échafaud. [AHG, 750 ; 767 ; 783 ; 784. Comptes des Bâtiments III, 1080].

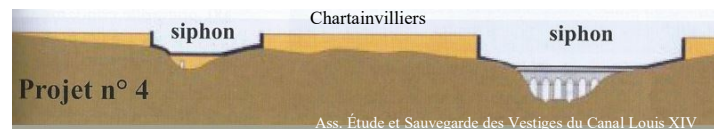
Pendant les heures de travail, la police est faite par des Invalides payés 20 s. par jour. Au grand aqueduc sont mis les plus alertes, capables de monter sur les piles et de surveiller les maçons. Robelin, Ingénieur des travaux, fait exécuter strictement les ordonnances contre les cabaretiers qui donnent à boire dans la journée. Les amendes dont sont frappés les délinquants sont appliquées à la subsistance des pauvres ou servent à donner des secours aux blessés. [AHG, 743 ; 745 ; 764 ; 785 ; 843]

Le camp de Maintenon, si sévère qu'en fût la discipline n'est pas exempt des causes de dissolution que traînent avec elles les armées du temps : la désertion, la débauche, les rivalités souvent sanglantes entre régiments. La désertion commence dès que l'on emploie les soldats à halier et décharger les bateaux. [AHG, 764]. Avec la durée des travaux le mal s'accroît.

### LES TERRASSES



Devant le coût et l'ampleur des travaux nécessaires, à la fin 1685, début 1686, les ouvrages devant être réalisés entre Berchères et Maintenon, donc au niveau de Chartainvilliers, sont considérablement revus. Le Roi renonce à un canal navigable. À l'aqueduc maçonné de 17 kilomètres de long envisagé par l'Académie des Sciences, on substitue, comme l'envisageait Vauban, des terrassements et deux siphons ; l'un de 1000 mètres pour la vallée des Larris, et l'autre de 4000 mètres pour la vallée de l'Eure. L'aqueduc de Maintenon, initialement prévu sur trois étages, est limité à son premier niveau.

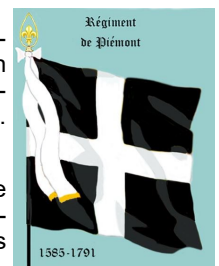


En fait, l'eau n'atteindra jamais le grand aqueduc.

Les habitants de Chartainvilliers n'auront donc jamais la vision d'un aqueduc de deux étages au soleil couchant, mais celui d'un remblai inachevé de 10 à 15 mètres barrant la ligne d'horizon.

### 1500 à 2500 SOLDATS DEVANT CHARTAINVILLIERS

Les terrassements entre Berchères et Maintenon sont concédés à l'entrepreneur Jean Oury, un bourgeois de Troyes, qui va rapidement céder le marché à un nommé Leduc. [Alneelum-1986]



Selon une gravure conservée au Musée Royal de Stockholm, à fin 1685, sont présents, devant Chartainvilliers, trois bataillons de fusiliers de Piedmont, la brigade de Normandie avec Crussol, Vaubecourt, Bourbonnais [environ 1500 à 2500 soldats hébergés sous des tentes]. Habitants et soldats ne vivent pas toujours en bon rapport. A Chartainvilliers, un paysan blesse à coups de couteau un frater du régiment de Bassigny.

Au 5 mai 1686, on trouve trace, dans le registre de la paroisse de Chartainvilliers, de soldats travaillant à l'édification des « Terrasses ». À cette date, on peut lire la mention du Baptême de Claude fils du soldat BIGNON Jacques et de sa femme Marie.

En cette année 1686, douze cérémonies religieuses, célébrées dans l'église de Chartainvilliers sur 55, concernent des soldats travaillant aux Terrasses, ou leurs familles.

Sur les 21 baptêmes mentionnés dans le registre paroissial de 1686, 6 concernent des enfants de soldats, dont, le 25 septembre 1686, celui du fils du Chirurgien du régiment de Feuquières. Sur 33 inhumations, 3 concernent des soldats, dont le 12 septembre 1686 celle d'un capitaine du Régiment de Navarre, et 1 l'enfant d'un soldat. [AD28, 3 E 084/001]

Selon les mentions au registre paroissial, la présence de soldats dans la proximité de Chartainvilliers, pour réaliser les travaux, est avérée entre mai (05/05) et septembre 1686 (19/09), puis entre mars (06/03) et octobre 1687 (09/10), et enfin entre avril (02/04) et août 1688 (19/08).

À noter que durant l'année 1687, le desservant de l'église de Chartainvilliers (Pillard Charles) a célébré 239 cérémonies religieuses (baptêmes, inhumations, mariages). Un record.

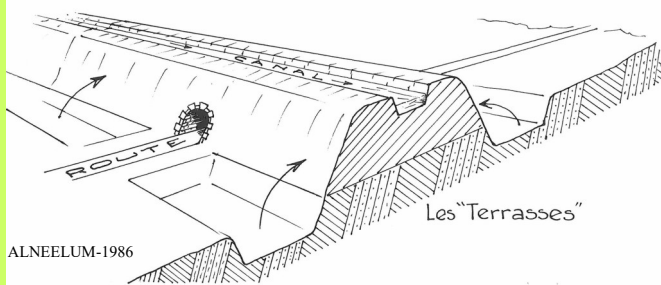
Le dernier acte enregistré, le 19 août 1688, est l'inhumation du soldat Georges Herche du Régiment du Roussillon.

Toutefois, la présence de nombreux régiments « protestants » dans les environs du village peut masquer une présence militaire antérieure à 1686 et des décès en plus grand nombre. En effet, les adeptes de la religion réformée ne pouvaient prétendre à une cérémonie religieuse catholique, et donc à une inscription dans le registre paroissial.

**L'ensemble des travaux est manuel** et les terrassements du canal se font à la pelle, à la pioche et à la brouette. La main d'œuvre est constituée de soldats, de paysans locaux et d'ouvriers venus d'ailleurs dont le nombre fluctue d'une période à l'autre de l'année.

Plusieurs métiers se rencontrent sur les chantiers en plus des ouvriers saisonniers qui sont le plus souvent des agriculteurs. Les maçons et les tailleurs de pierre sont chargés de la construction des ouvrages d'art comme l'aqueduc ou les voutes, les ponts, les écluses et les épanchoirs. Les forgerons et les niveleurs sont chargés de l'entretien de l'outillage. Les charretiers et les voituriers, les maréchaux-ferrants sont aussi réquisitionnés pour les travaux.

L'outillage est rudimentaire : pioches, houes et pelles pour creuser, brouettes, paniers et civières pour le transport des matériaux. Ce matériel est fourni aux ouvriers qui doivent l'entretenir eux-mêmes, et payer les réparations. [Wikipedia]



Les Terrasses ont une longueur de près de 6 kilomètres, dont 2 sur Chartainvilliers. Le remblai s'élève à 69 pieds (soit 22,40 mètres) au-dessus du sol naturel et une centaine de mètres de large, soit un volume approximatif de 6 700 000 m<sup>3</sup> (dont, environ 1/3, soit 2,25 millions de m<sup>3</sup> pour Chartainvilliers [où la terre devait être compactée à la batte pour assurer l'assise de l'ouvrage] équivalant au volume de la grande pyramide de Khéops à Gizeh).

A Chartainvilliers, des noms donnés à des chemins ou des lieux portent le souvenir de ces travaux : *le gros four, la chaudronnerie, les pointes, le chemin des chariots, les terrasses, le careau*, mais aussi perdu dans les âges *le cimetière aux chevaux*.

Outre les Terrasses, pour assurer la circulation entre Chartainvilliers et Boisricheux, un tunnel voûté de briques avec assises

et cordons de pierres, de presque 90 mètres de longueur et 5,50 mètres de hauteur, est construit, ainsi qu'un plus petit, de 2,90 mètres de hauteur et 1,90 mètre de largeur, permettant seulement le passage piéton. La route directe entre Chartainvilliers et Bougainval ne sera percée qu'en 1867.

En juillet [1686], le roi est à Maintenon, « Ces ouvrages avancent fort et l'on est assuré du succès. », d'autant que Louvois exige du maréchal d'Huxelles, qui commande les troupes, « ... que l'eau arrive bien en tête de la rivière neuve, et, qu'elle pénètre bien dans les tuyaux qui alimentent les troupes campées à Théléville et le long des Terrasses ».

Le samedi 13 juillet, le Roi « fort gai » continue sa visite jusqu'à quatre lieues de Maintenon. Le lendemain [14/07/1686], il voit en bataille et sur une ligne, dans la plaine au-dessous du château, 22 bataillons d'infanterie et 3 escadrons de dragons.

Il est certain que pendant les deux premières années, Louvois réfrène la tendance des officiers à mener une vie d'oisiveté et de plaisir. « À l'égard de la chasse, répond-t-il, on ne peut y aller en cette saison sans gâter les grains. Sa Majesté aura bien agréable que vous les empêchiez. » Interdiction aussi du jeu. « Lorsqu'on vous demandera des tables de jeu, écrit-il à Robelin, vous n'aurez qu'à répondre que vous n'avez point d'ordre d'en faire. » [AHG, 744].

Par des émissaires, le ministre est informé, même avant Huxelles, de toute absence prolongée et y met bon ordre. « Le Roi, écrit-il au commandant du camp, étant informé qu'un capitaine du régiment de Languedoc s'est accommodé avec l'abbesse et les religieuses du couvent des Filles Dieu de Chartres, Sa Majesté m'a commandé de vous en donner avis et de vous dire qu'Elle trouve bon que cet officier revienne plus souvent à sa compagnie, afin que vous le lui fassiez savoir. »

Les incartades envers la population sont sévèrement réprimées. Huxelles ayant fait emprisonner un officier pour insultes à la femme d'un notaire. Louvois trouve cette sanction insuffisante : il prescrit une information pour savoir si cet officier ne mérite pas d'être cassé [AHG, 750 ; 772].

## DES DESERTIONS EN GRAND NOMBRE

En 1687, les désertions s'accroissent. Huxelles envoie des sergents à la recherche des déserteurs. [AHG, 783]

Des gratifications sont accordées à ceux qui en arrêtent ou simplement qui dénoncent les soldats ayant tenu des propos pouvant laisser croire à une désertion prochaine. Les paysans de Bonneval reçoivent 4 écus pour l'arrestation d'un fuyard. A un soldat d'Alsace ayant averti ses chefs que dix de ses camarades parlaient de désertir, 50 écus de prime et son congé. « Si au lieu de son congé, il aime mieux être fait sergent. Sa Majesté approuve qu'on lui donne la hallebarde avec les 50 écus » [AHG, 745 ; 765 ; 784].

Présenté devant le conseil de guerre, le déserteur était condamné à mort. En fait, quand plusieurs soldats doivent subir la peine capitale, le Roi donna pouvoir à Huxelles de les faire tirer au sort, afin qu'il n'y en eut qu'un ou deux d'exécutés [AHG, 764]. L'ordonnance royale du 4 décembre 1664 prescrit qu'avant d'être envoyés aux galères, tous les déserteurs sont condamnés à avoir le nez et les oreilles coupés, à être marqués de deux fleurs de lys sur les joues.

Lors d'une nouvelle visite de Louis XIV, le 27 [07/1687], se mirent en bataille 36 bataillons d'infanterie et 6 escadrons. « Et ce même jour, le Roi leur fit faire trois décharges de mousqueterie, étant à cheval sur l'aqueduc de terre, avec Monseigneur et toute la cour. » Ensuite il visita la terre de Grogneul, qu'il venait d'acheter pour Madame de Maintenon, et rentra au château « par un tonnerre et une pluie effroyable. [C. Rousset, ouvr. Cité, III, 413. Marquis de Sourches, Mémoires, II, 39, 70, Gazette de France, 2 août 1687.]

La situation sanitaire empire. Le nombre de scorbutiques augmente au point qu'on est obligé de les isoler. Le traitement des fiévreux consiste en saignées et en absorption de quinquina, le remède alors en vogue.

« *Le quin règne aujourd'hui ; nos habiles s'en servent* » dira La Fontaine dans un poème.

Rien que parmi les bataillons occupés à la maçonnerie de l'aqueduc, il y a 1200 malades et pour l'ensemble des troupes leur nombre dépasse 2.000. Le grand nombre de fiévriers oblige, cette année-là, malgré le vif désir que l'on avait d'avancer les travaux, de renvoyer les régiments au 1<sup>er</sup> octobre; et même leur départ fut avancé de quelques jours, par les pluies continuelles [AHG, 783. C. Rousset, ouvr. cité, III].

Durant l'année 1687, sur 187 cérémonies religieuses célébrées dans l'église de Chartainvilliers, 239 concernent des soldats travaillant aux Terrasses, ou leurs familles.

Sur 44 baptêmes mentionnés dans le registre paroissial de l'église de Chartainvilliers durant l'année, 28 sont des enfants de soldats, et 2 autres sont des enfants de personnes travaillant autour des troupes présentes.

Sur 176 inhumations, 106 soldats, et 44 leurs familles (épouses ou enfants). 6 autres concernent des personnes travaillant pour les troupes présentes (vivandier, boulanger, marchand de pierres).

Sur les 19 mariages retranscrits, 9 concernent des soldats, et 1 autre un boulanger. [AD28, 3 E 084/001]

### 1688, LA FIN D'UNE AMBITION

En mai 1688, Louis XIV revint seul et sans faste. Les désillusions sur le grand projet, l'énormité de la dépense, les maladies enlèvent à cette dernière visite tout caractère triomphal. Du reste, le départ des troupes est déjà secrètement décidé.



Dans les premiers jours de juin [1688], tous les colonels de régiments employés sur la rivière d'Eure sont avertis de rejoindre les frontières de l'Est. Seuls, quatre régiments d'infanterie (Normandie, Auvergne, Maine et Alsace) restent jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre [1688].

Au 3 juillet [1688], 1568 malades étaient encore hospitalisés à Coulombs, appartenant à 33 régiments. Louvois revint précipitamment de Forges et licencia le camp [Mme de Lafayette, Mémoires, p. 151].

Le 11 juillet 1688, se tient l'Assemblée des habitants de Chartainvilliers pour consentir à la création du Marquisat Pairie de Maintenon relevant de la couronne royale, et de la Justice qui en dépend. [AD28, 60 J]

La dernière partie du canal, sur la rive droite de l'Eure n'est qu'ébauchée. Le 16 août [1688], la plupart des régiments ont décampé. [AHG, 807].

Durant cette année 1688, 49 cérémonies religieuses célébrées dans l'église de Chartainvilliers, sur 88, concernent des soldats, ou leurs familles. Pour ces derniers, la première est datée du 2 avril 1688, et la dernière du 19 août 1688.

Sur 33 baptêmes mentionnés dans le registre paroissial de l'église, 18 concernent des enfants de soldats, les 15 autres sont des enfants d'habitants de Chartainvilliers.

Sur 46 inhumations, 18 concernent des soldats, et 6 leurs familles (épouses ou enfants). 1 autre concerne une personne travaillant pour les troupes présentes (marchand de pierres).

Sur les 9 mariages célébrés, 7 concernent des soldats, et les 2 autres unissent des habitants de Chartainvilliers.

Une semaine après, le 25 août [1688], la guerre se rallumait : on eut la nouvelle que l'armée royale était entrée dans Bonn et les autres places de l'évêché de Cologne. Les régiments de la rivière d'Eure s'acheminèrent donc vers l'Alsace et au début de novembre, prirent leurs quartiers d'hiver au-delà du Rhin à Mannheim, Heidelberg, Philippsbourg [AHG, 808 ; 809 ; 838. Mémoires du marquis de Sourches, II].

Au printemps de 1689, les soldats-mancœuvres -en nombre très réduit- commencent à arriver à Maintenon et logent dans des baraquements. Le 20 septembre 1689, Louvois ordonne à l'ingénieur en chef des travaux de rejoindre vite afin que les matériaux aient le temps de sécher avant les gelées [AHG, 843 ; 857].

A Chartainvilliers, le 9 octobre 1689 a lieu une visite pastorale. Le constat est sans appel : « Avons visité l'église tant en dedans qu'en dehors, que nous avons trouvé en très grand danger de tomber ; la muraille du costé droit en dehors est presque tombée, le pignon est également ruiné, une fenestre entière sans vitre, les deux grosses et principales pièces de bois pourries et creuses en dedans » [ADales28, G suppl<sup>r</sup> 155].

L'église sera réédifiée en 1691 par Mme de Maintenon, notamment avec des pierres de l'aqueduc. [voir, L'Église de Chartainvilliers 1518-1795\_VdF 09/2024 supp. Histoire 2024-04]

Les travaux de l'aqueduc, eux, sont complètement abandonnés en 1693. Les riverains, et les maçons de la région de Maintenon, en profitent pour dégrader l'ouvrage... entre 1726 et 1730, procès-verbal de dégradations commises au parapet de la grande voute, au bout des terrasses de Théléville, est dressé. [Alneelum-1986]

### DES INDEMNISATIONS VARIABLES

Du bouleversement que les travaux ont apporté dans sa seigneurie, Madame de Maintenon, obtint, la première, de substantielles compensations, dont, pour 330 000 livres, les seigneuries de Grogneul et Chartainvilliers.

Durant l'année 1700, 92 333 livres 8 sols et 3 deniers ont été versés à divers particuliers en « dédommagement des ... fouilles ... , et [des] cantonnemens des troupes qui ont travaillé auxdits travaux dans la plaine de Grogneul et de Chartainvilliers, depuis le commencement de l'année 1686 jusque et compris 1690 ». [Registre des Compte des bâtiments du roi]

La dépense de l'entreprise est évaluée, par un mémoire anonyme de 1793, à 20 millions de livres [Arch. Eure-et-Loir, C 77], soit environ 1/6e du budget annuel du royaume [d'autres la chiffre à 50 millions de livres...]. Pour les pertes en hommes, Doyen donne 10 000 morts et ajoute que ce fait lui a été garanti par des personnes qui avaient participé aux travaux.

À un autre égard, le remuement de tant de terre avait perturbé la vie rurale, bouleversé la limite des tenures, anéanti l'effort des fermiers sur les champs où s'installaient les soldats. La maraude régnait alentour. Beaucoup de propriétaires ne furent pas indemnisés en raison des terrains pris pour le canal.

Certains, comme Saint-Simon, qui le qualifia de « cruelle folie », prêtent à ce projet des intentions intéressées. Pour lui, Louvois aurait voulu complaire à Madame de Maintenon, avec qui alors il était bien, prévoyant que ces grands travaux la seigneurie de l'épouse morganatique tirerait avantage. [Mémoires de Saint-Simon, édition de Boislisle, t. XXVIII, p. 417]

D'autres ont vu là un moyen de tenir les troupes en haleine pendant la paix et, par des besognes de fouilles et terrassements, de stimuler leur entraînement pour les prochaines opérations de sièges...



Sources : - Archives communales de la Mairie de Chartainvilliers ; - Arch. Dept. 28 ; - Arch. Nat. ; - Œuvres de Racine, éd. P. Mesnard ; - F. Evrard, Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, n°1 de 01-03/1933 ; - Archives Historiques de la Guerre (A.H.G.) ; - Sté Archéo-28 PV T-X, Mémoire SAEL n°21 ; - Mémoires du Marquis de Sourches, I, 211 ; - Journal du marquis de Dangeau ; - Duc de Noailles, Histoire de Madame de Maintenon, Paris 1848 ; - Mme de Lafayette, Mémoires ; - Association pour l'Étude et la Sauvegarde des Vestiges du Canal Louis XIV : Exposition, AG ; - ALNEELUM « 300e anniversaire Aqueduc Royal », 1986 ; - Registre des Compte des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV Gallica-BNF ; - Travaux canal royal du Languedoc -Wikipedia ; - Recherches, Compilation et Mise en pages Fabrice TANTY - Suppl. HISTOIRE 2026-02 supp. Voix du Frou 405 05/2026